

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16/02.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 16

Date de convocation : 26 septembre 2024

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, TURPAULT Caroline, BODIN Dominique, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, CHAMPIGNE Nicolas, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

CROMER Marie-Thérèse, LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel,

BERTHONNEAU Frédéric a donné procuration à BRUNET Sylvie

DENIS Pascal a donné procuration à Evelyne ROBIN,

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GUERRY Sabrina a donné pouvoir à DECron Marie-Paule,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

**Secrétaire de séance** : GAZEau Emmanuelle

### Objet : Tarifs des concessions des cimetières communaux – Année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs dans les cimetières communaux (Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, comme suit :

- Concession :
  - 30 ans : 185 €
  - 50 ans : 310 €
- Columbarium :
  - 30 ans : 330 €
  - 50 ans : 550 €
- Cavernes
  - 30 ans : 380 €
  - 50 ans : 650 €
- Plaque jardin du souvenir (en inox) : 35 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,  
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

La secrétaire de séance  
Emmanuelle GAZEau

Le Maire  
Sylvie BRUNET